

6.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Moucheron Martin ; Francis Vincent ; De Valkeneer Christian-Paul ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le concept de sécurité occupe depuis quelques décennies une place centrale dans les champs politiques, sociaux et médiatiques. Différentes théories, dont notamment celles sur l'insécurité, ont tenté d'expliquer cette émergence et de mettre en évidence ses causes. Les pouvoirs publics ont développé des programmes de nature diverse ' préventif et répressif ' faisant appel à de multiples intervenants ' travailleurs sociaux, urbanistes, policiers, magistrats, ' afin de répondre à cette demande réelle ou induite de sécurité. Plusieurs opérateurs privés ou parapublics ont fait de la sécurité une dimension à part entière de leurs activités. Pensons aux sociétés de transport en commun, à la grande distribution ou aux établissements scolaires.</p> <p>Fondé sur une démarche pluridisciplinaire, l'enseignement est conçu comme un travail d'équipe rassemblant plusieurs enseignants venus d'horizons différents (criminologie, histoire, architecture, sciences politiques, communication sociale,) qui analyseront le concept au travers de leurs champs d'analyse respectifs.</p> <p>La méthode d'enseignement sera, à priori, magistrale sans exclure la possibilité d'aborder certains thèmes en impliquant les étudiants sous la forme de travaux.</p> <p>Selon les années, l'accent pourra être mis davantage sur tel ou tel aspect de la problématique</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appréhender de manière critique le concept de sécurité et les enjeux qu'il sous-tend : -- dans son évolution historique ; -- dans sa construction récente et dans les causes qui sous-tendent son émergence ; -- dans sa prise en charge par les pouvoirs publics (Etat, ville, justice) ; -- dans son expression médiatique et les effets de celle-ci sur les perceptions du phénomène ; -- dans ses prolongements urbanistiques ; -- dans sa dimension technologique ; -- dans sa place dans les politiques pénales et dans les attentes que nourrissent à son endroit les victimes. - de mobiliser les enseignements transmis et les instruments mis à sa disposition pour devenir un acteur constructif dans les différents champs abordés. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI